



**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres  
En exercice 19  
Présents 15  
Votants 19

**L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE  
LE 16 DÉCEMBRE À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 12 décembre 2024

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ – Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoir :** Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER  
Bruno SAUVIAC à Ghislaine GARNIER  
Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER  
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

**Secrétaire de séance :** Véronique MOUNIER

**2024.056 – Budget Communal 2024 - Décision modificative n° 3**

Monsieur le Maire expose :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,  
Vu le budget communal 2024,

Des frais d'études pour le giratoire de la route de Rivas ont été comptabilisés en 2021. Les travaux étant réalisés, ces frais doivent être intégrés au cout de l'installation de voirie dans l'inventaire communal.

Il faut prévoir les écritures comptables ci-dessous :

Section d'Investissement – Dépenses	Chapitre 041 – article 2152	7 320 €
Section d'Investissement – Recettes	Chapitre 041 – article 2031	7 320 €

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver la décision modificative n° 3,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 19 voix pour :

- approuve la décision modificative n° 3
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,  
Véronique MOUNIER

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

